



DIEUDONNE

JANVIER 2010

infos

www.commune-de-dieudonne.fr

Journal de l'action municipale

**Canton de Neuilly-en-Thelle - Arrondissement de Senlis - Région Picardie
Communauté de Communes du Pays de Thelle - Département de l'Oise**

EDITORIAL

Nous voici déjà au lendemain des réjouissances et des fêtes de fin d'année. Ce fut pour la majorité d'entre vous, je l'espère, l'occasion de se réunir en famille, période heureuse qui marque le passage à une nouvelle année, pleine de bonnes résolutions et d'espoir.

Formulons, ensemble alors, les vœux pour que l'année 2010 soit plus heureuse et plus prospère et qu'elle voit le terme de la crise économique qui a frappé beaucoup d'entre nous.

Ce journal est pour nous l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et dresser les projets pour l'année à venir.

L'année 2009 aura vu la fin des travaux d'assainissement du bourg, la rénovation du réseau de la résidence du château ainsi que la suppression de la station d'épuration.

Ces travaux nous ont permis également d'aménager le trottoir le long de la rue de la Libération ainsi que la réalisation d'un parking.

A l'issue de l'enquête publique et du rapport favorable du commissaire enquêteur la modification du PLU de la commune a été approuvée par le Conseil Municipal et par les services de l'Etat. Nous poursuivrons donc notre projet d'extension maîtrisée du village, comme nous nous y étions engagés, avec une offre diversifiée de logements.

Nous finaliserons également les négociations pour l'achat de la maison située à côté de l'école (49 rue de la Libération) afin de réaliser dans un futur proche une construction pouvant accueillir une salle municipale et associative ainsi que la bibliothèque. Le bâtiment où se trouve celle-ci sera entièrement dédié à l'accueil périscolaire avec la cantine dans son prolongement. Les enfants fréquentant notre centre seront alors accueillis dans des conditions idéales.

Avec l'appui de notre Conseiller Général Gérard Auger et avec nos voisins de Puiseux et d'Anserville, nous avons obtenu le principe de la construction d'un rond point au carrefour de la D1001 et de la D609, dans un délai d'environ deux ou trois ans, nécessaire pour l'acquisition des terrains et pour être en phase avec le calendrier de rénovation de la D1001.

Comme tous les ans je ne peux clôturer cet éditorial sans avoir une pensée pour toutes les forces vives qui animent notre village tout au long de l'année et dont vous retrouverez le bilan et les projets dans ce journal.

Le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

Votre Maire, Alain Lriverend

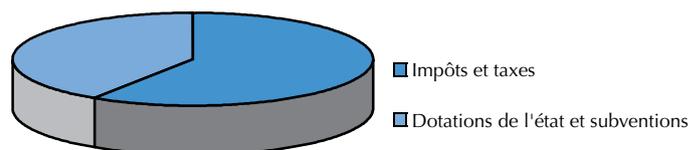
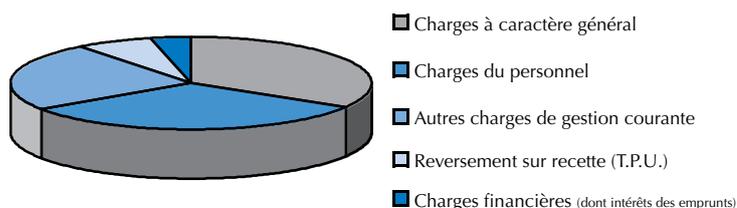
SOMMAIRE

| | | | |
|----------------------------------|----------|------------------------------------|-------|
| Budget communal | p. 2 & 3 | Etat civil | p. 11 |
| Du côté de l'école | p. 4 & 5 | Infos pratiques | p. 12 |
| Travaux 2009 et prévisions 2010 | p. 6 | Vie associative | p. 13 |
| Assainissement - Trop c'est trop | p. 7 | A.S.L.D. - Club des Aînés | p. 14 |
| Une année à Dieudonne | p. 8 & 9 | Bibliothèque municipale - Histoire | p. 15 |
| Recensement - Urbanisme | p. 10 | Infos communales et agenda | p. 16 |

retrouvez vos infos sur : www.commune-de-dieudonne.fr

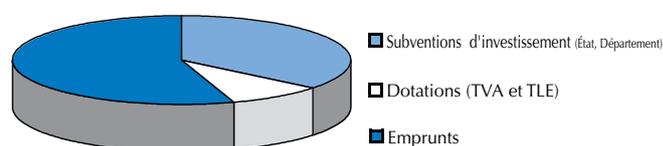
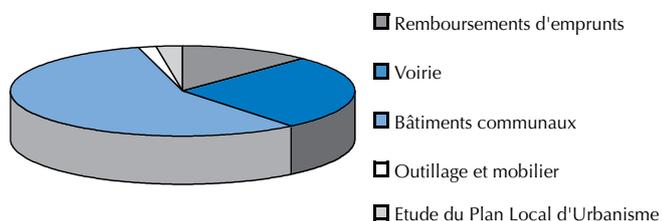
SECTION FONCTIONNEMENT

| Dépenses | Budget | % | Recettes | Budget | % |
|--|----------------|-------------|------------------------------------|----------------|-------------|
| Charges à caractère général | 176 450 | 35,2% | Produits des services du domaine | - | - % |
| Charges du personnel | 154 350 | 30,8% | Impôts et taxes | 275 287 | 55,5% |
| Autres charges de gestion courante | 114 200 | 22,8% | Dotations de l'état et subventions | 220 607 | 44,5% |
| Reversement sur recette (T.P.U.) | 40 500 | 8,1% | | | |
| Charges financières (dont intérêts des emprunts) | 15 200 | 3,1% | | | |
| Dépenses de l'exercice | 500 700 | 100% | Recettes de l'exercice | 495 894 | 100% |
| Virement à la section d'investissement | 51 200 | | Excédent 2008 reporté sur 2009 | 67660 | |
| Excédent de trésorerie | 11 654 | | | | |
| Total | 563 554 | | Total | 563 554 | |

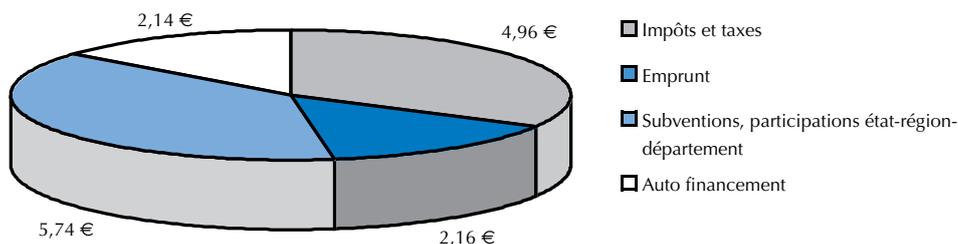


SECTION D'INVESTISSEMENT

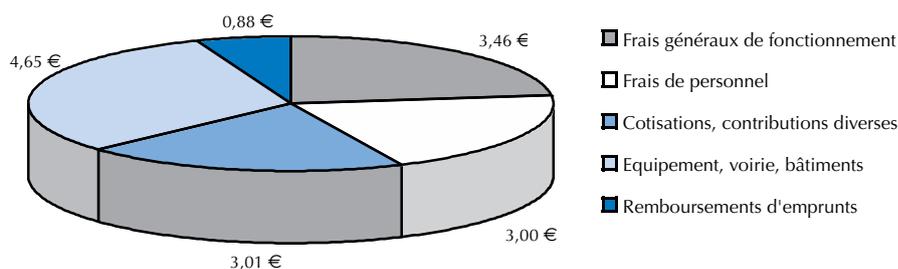
| Dépenses | Budget | % | Recettes | Budget | % |
|---|----------------|-------------|------------------------------------|----------------|-------------|
| Remboursements d'emprunts | 33 100 | 12,3% | Dotation globale d'équipement | - | - |
| Voirie | 72 650 | 26,9% | Subventions Etat - Département | 78 230 | 35,8% |
| Bâtiments communaux | 152 500 | 56,6% | Dotations (TVA et TLE) | 20 220 | 9,3% |
| Outillage et mobilier | 4 600 | 1,7% | Emprunts | 120 000 | 54,9% |
| Etude du Plan Local d'Urbanisme | 6 800 | 2,5% | | | |
| Dépenses de l'exercice | 269 650 | 100% | Recettes de l'exercice | 218 450 | 100% |
| Besoin de financement en investissement | 35 000 | | Virement section de fonctionnement | 51 200 | |
| | | | Excédent 2008 reporté | 35 000 | |
| Total | 304 650 | | Total | 304 650 | |



En 2009, une recette de 15 euros était ainsi répartie



En 2009, une dépense de 15 euros était ainsi répartie



BILAN DES FINANCEMENTS EFFECTUÉS SUR L'ANNÉE 2009 POUR NOTRE ÉCOLE

| Charges liées aux activités pédagogiques | Année civile 2009 |
|--|-------------------|
| Cars, sorties scolaires | 1140 € |
| Cars transport pour la piscine | 780 € |
| Fournitures scolaires, abonnements, | 5050 € |
| Frais d'affranchissement | 140 € |
| Subvention municipale versée à la coopérative scolaire | 320 € |
| Intervenant bibliothèque dans le cadre du projet d'école | 2 160 € |
| Subvention municipale versée au Réseau d'Aides Spécialisées | 150 € |
| Frais de maintenance du photocopieur | 1083 € |
| Abonnement internet pour les classes | 360 € |
| Total des charges liées aux activités pédagogiques | 11183 € |
| Cadeaux et spectacle de Noël de la Municipalité et dictionnaires CM2 | 1435 € |
| Participation au salon du livre de Neuilly-en-Thelle | 263 € |
| Aide à l'association des Parents d'élèves | 300 € |
| Fonctionnement, travaux et entretiens | |
| Sécurité, extincteurs | 71 € |
| Matériel et mobilier | 1322 € |
| Sécurisation du terrain de sport (travaux réalisés par les employés communaux) | 2200 € |
| Réparations toilettes, lavabos | 834€ |
| Pharmacie | 80 € |
| Téléphone | 1120 € |
| Chauffage, eau, électricité | 7500 € |
| Total des charges liées aux travaux, entretiens et manifestations | 15 125 € |
| Charges du personnel (ATSEM et ménage) | 33 200 € |
| Total général pour l'année | 59508 € |



Soit un budget de 600 euros consacré à chacun de nos 99 élèves



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Cette année encore, le travail effectué par les enseignants, les parents d'élèves, les animateurs de notre bibliothèque municipale et les membres de l'équipe du Centre de Loisirs, a permis de mettre en place des projets riches et variés pour nos élèves. Beaucoup d'actions ont encore été régulièrement menées par les uns et par les autres, notre partenariat régulier est apprécié de tous.

Saluons bien sûr l'aide régulière et précieuse que nous apportent régulièrement les bénévoles de nos structures associatives, toujours disponibles pour répondre aux besoins des enfants.

L'équipe municipale quant à elle, poursuit les efforts qu'elle a constamment fournis pour satisfaire aux conditions d'accueil de nos élèves, pour améliorer leur cadre de vie, leurs conditions d'hygiène et de sécurité, leur environnement culturel. A la demande de enseignants, nous équiperons la classe de GS/CP d'un nouvel ordinateur et d'une imprimante.

Les effectifs se maintiennent. Les classes ont travaillé cette année avec une moyenne de 24 élèves par classe.

Le projet Passeport pour le collège se poursuit, la Mairie offrira à la fin de l'année, le traditionnel dictionnaire à chacun des écoliers entrant en 6^{ème}. Les familles seront prochainement contactées pour choisir leur exemplaire.

Les CM2 auront toujours la possibilité de découvrir leur futur collègue avant la « Grande rentrée de septembre », la Mairie financera le déplacement nécessaire.



Quant aux plus jeunes, les GS, CP, CE1 et CE2, ils continuent à bénéficier des activités proposées à la piscine de Chambly (une quinzaine de séances sur l'année) et ils en sont apparemment enchantés.

Alain Tellier

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE

Rentrée des classes 2010 :

Pour les enfants nés en 2007 :

Les parents souhaitant scolariser leur enfant à Dieudonné à la rentrée 2010, devront se présenter en Mairie aux dates indiquées ci-dessous avec :

- le livret de famille
- les photocopies des vaccinations obligatoires du tétracoq

Pour les enfants nés en 2008 :

L'inscription en mairie des enfants nés en 2008 permettra de faire une prévision d'effectifs pour les rentrées suivantes.

La municipalité a la possibilité d'accueillir les petits de moins de 3 ans si les parents en font la demande et si des places restent disponibles. L'accueil éventuel de ces enfants, dès la rentrée 2010, sera envisagé au cas par cas et selon les possibilités d'accueil de l'école maternelle. Il concernera en priorité ceux nés en début d'année.

Précisions concernant l'accueil des enfants extérieurs à la commune :

Nous rappelons que le maire a obligation de scolariser les enfants **résidant dans sa commune**. La seule adresse recevable est **celle des parents ou des responsables légaux**.

Jours et horaires d'inscriptions :

Tous les vendredis de janvier à mars de 18h à 19h15.

En cas d'impossibilité, prendre contact avec M Tellier pendant sa permanence pour convenir d'un autre rendez-vous.

Les inscriptions devront être terminées pour le **31 mars 2010**.

Alain Tellier

DU CÔTÉ DES PARENTS D'ÉLÈVES



En présence de Monsieur le Maire, Alain Lriverend, les membres de l'Association des Parents d'Elèves de l'école des trois cahiers ont été heureux de remettre en novembre dernier, deux ordinateurs de bureau d'occasion et deux ordinateurs portables neufs aux institutrices et aux enfants.

Au printemps, les animations redémarrent avec une vente de fleurs, une brocante sera organisée le Dimanche 6 Juin 2010, et une kermesse le Samedi 26 juin 2010. Nous vous attendons nombreux

Le président M GENESTE Bruno

DU CÔTÉ DU CENTRE DE LOISIRS



Pour clôturer cette année 2009, nous avons emmené les enfants accueillis le mercredi voir la comédie musicale de Merlin l'Enchanteur au Palais des congrès à Paris.

Le spectacle leur a beaucoup plu, tous les enfants en sont ressortis ravis.

En 2010, les petits artistes du Centre travailleront principalement sur le thème : la sculpture, l'argile, les matières à modeler

De janvier à avril, nous partirons à la découverte de la sculpture et des différentes matières à modeler.

Exemples d'activités mises en place le mercredi et le soir :

- papier mâché
- masques et divers objets en plâtre
- argile avec un tour de potier
- sculpture à la façon de

Programme de sorties prévues le mercredi :

- Musée départementale à Beauvais
- Musée Rodin
- Musée Grévin + bateau mouche

Attention changement d'horaires le mercredi.

Désormais le centre est ouvert le mercredi 7h00 à 19h00.

Pour les autres jours, les horaires restent inchangés

- périscolaire matin : 7h00-9h00
- cantine : 12h00-13h30
- périscolaire soir : 16h30-19h00

Pendant les vacances d'hiver, du lundi 08 au vendredi 19 Février, l'accueil se fera au Centre de Loisirs de Puiseux-le-Hauberger.

Pendant cette période nous travaillerons sur le thème « Les 12 travaux d'Astérix et Obélix ».

Des sorties :

- à la patinoire (pour les - de 7 ans),
- au Laser Quest (pour les + de 7 ans)
- et au Parc Astérix (pour tous) sont également prévues.



*L'équipe du centre
Sandrine, Elisabeth, Angélique, Stéphanie*

INFOS COMMUNALES



TRAVAUX 2009

- Aménagement du bas de la rue de la Haute Borne
- Déplacement de l'arrêt de car
 - aménagement du carrefour du Monument aux Morts (déplacement de l'îlot central, du virage et création d'un trottoir au niveau du stop)
 - aménagement de l'arrêt (mise en forme du trottoir, peinture au sol et panneaux, barrières et poubelle)
- Trottoirs en grave ciment et enrobé et changement des bordures desservant la rue de la Libération du carrefour de Montchavert au carrefour de la rue des Lauriers (travaux subventionnés par le Conseil Général de l'Oise à hauteur de 39 %)
- Création d'un parking
 - sécurisation du regard des eaux pluviales (travaux réalisés par les employés communaux)
- Suite aux travaux d'assainissement reprise de voirie :
 - Allée des Tilleuls et abords de la grille du Château
 - Caniveau devant la place communale
- Entretien courant de la voirie communale
- Défense incendie : Aménagement d'un système de pompage dans la mare à la Fosse Saint Clair
- Terrain de sport de l'école : Remplacement de la clôture et sécurisation du fossé (travaux réalisés par les employés communaux)
- Curage des 2 mares du bourg

PRÉVISIONS 2010

Voirie

- Eclairage du chemin du stade (demande de subvention au Conseil Général de l'Oise et auprès de l'Etat)
- Création du réseau d'eaux pluviales sur le bas de la rue des Noisetiers (demande de subvention au Conseil Général de l'Oise et auprès de l'Etat)
- Réfection de la voirie rue de Montval au hameau de la Fosse Saint Clair

Bâtiment

- Travaux de raccordement à l'assainissement du logement de fonction
- Travaux de raccordement à l'assainissement de l'école et rénovation importante de l'enrobé de la cour
- Acquisition de la maison située au 49 rue de la Libération à côté de l'école, afin de construire dans l'avenir un bâtiment permettant d'accueillir une salle municipale et associative et la bibliothèque (pour ce dossier nous avons obtenu l'aide du Conseil Général de l'Oise à hauteur de 39 %)

L'assainissement au milieu du gué

Depuis 2004, date à laquelle fut mis en place le schéma directeur, la politique d'assainissement de nos communes s'est affirmée comme l'une des composantes essentielles de l'action municipale.

Si un progrès notable a été accompli depuis avec la réalisation du réseau dans nos bourgs, nous considérons que le nouvel enjeu impose de trouver une solution pour les hameaux.

Les choses bougent et il faut regarder comme un signe positif la probable acceptation par l'Agence de l'Eau et la Communauté de Communes du Pays de Thelle d'inscrire, pour les hameaux de nos deux communes, la réalisation des études préalables aux travaux d'assainissement, au contrat territorial qu'elles signeront à la fin de ce trimestre.

Le croisement du résultat des contrôles faits par la société Veolia et des informations concernant la qualité des sols et leur aptitude à l'épuration permettra de proposer différentes variantes de solutions techniques les mieux adaptées à la collecte, au traitement et au rejet dans le milieu naturel des eaux usées.

L'évaluation financière de chaque scénario et sa comparaison avec les autres options feront partie de la mission d'études. Ce volet du dossier sera déterminant pour la décision finale et le soutien de l'Agence et celui du Département au financement des travaux projetés.

En ce qui concerne les bourgs, le collecteur permettant le raccordement de la moyenne vallée de l'Esches à la station de traitement de Méru est opérationnel.

La mise en service des réseaux communaux est programmée pour la fin janvier 2010, ce qui sera confirmé par voie de courrier.

Le nombre important de particuliers s'étant engagés à exécuter les travaux en domaine privatif et à se raccorder dans les deux ans devrait permettre d'**obtenir de l'Agence de l'Eau un niveau de subvention nettement supérieur au 40% initialement prévus.**

Nous sommes au terme d'opérations lancées depuis plusieurs années. Outre le service rendu aux habitants en terme de confort, elles permettront d'envisager les perspectives de développement pour nos villages plus sereinement. Ainsi elles préparent l'avenir. Elles représentent également une contribution forte à la protection des cours d'eau, ressource essentielle.

Ce travail n'aurait pas été possible sans la volonté du Président du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons, sans le soutien technique et financier de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de l'Oise.

Nous remercions les uns et les autres en souhaitant que ces partenariats fructueux soient reconduits pour les hameaux.

*Philippe VINCENTI,
Maire de Belle-Eglise*

*Alain LERIVEREND,
Maire de Dieudonne*

TROP C'EST TROP

Depuis 2008, l'association d'opposition "les Cris de Dieudonne" a engagé plusieurs procédures contre la Commune et le Maire son représentant.

Quatre actions en justice auprès du Tribunal Administratif d'Amiens :

- Les nuisances dues à la station d'épuration du lotissement du Château
- La non délivrance d'actes administratifs (Mr Quatrepoint secrétaire de l'Association)
- La non réalisation de l'assainissement collectif rue d'Anserville
- La validité du PLU et de la modification N°1 du PLU

Un contentieux avec le Conseil Général de l'Oise :

- L'implantation de l'arrêt de car du ramassage scolaire

Un contentieux avec la Sous-préfecture de Senlis :

- la conformité de l'aménagement rue d'Anserville à l'entrée du village.

Si l'essence même d'une démocratie est la possibilité de s'opposer sur les idées et les politiques menées, il ne faut pas que cette opposition devienne une obstruction systématique et empêche ainsi, l'équipe municipale largement élue, d'appliquer son programme.

Il est souhaitable de plus que les actions menées le soient pour le bien de tous et non pour l'intérêt de certains.

Toutes ces actions ont un coût en temps et en énergie, mais également, et ceci est plus grave, un coût financier. La commune devant défendre ses intérêts et ses finances au regard des indemnités réclamées, doit s'assurer les services d'un avocat pour la représenter devant les tribunaux.

Alain LERIVEREND

Une année...



Janvier - Vœux du Maire



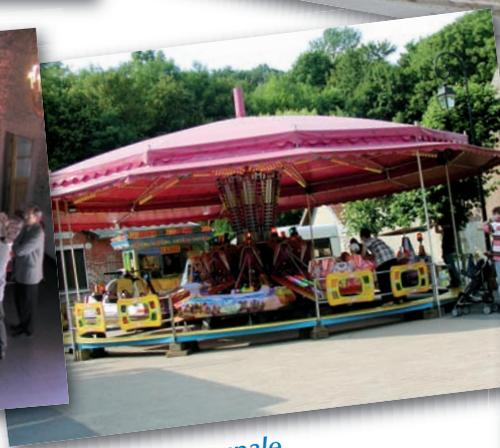
Juin - Remise des dictionnaires aux futurs collégiens



Mars - Repas des Aînés



Mars - Nettoyage de printemps



Juin - Fête communale



Juin - Les boucles de Dieudonne



14 juillet - Retraite aux flambeaux

Merci à Gérard Delperdange le photographe de toutes ces manifestations

Juin - Barbecue au stade



Juin - Tournoi de pétanque organisé par l'ASLD



Novembre
Accueil des nouveaux habitants



Septembre - Brocante des Aînés



Visite de notre député



Commémoration du 11 novembre



Juin - Fête de la Musique



Novembre - Soirée Beaujolais organisée par l'ASLD



Marché de Noël organisé par l'ASLD



Noël des écoliers

LE RECENSEMENT 2010

A partir du 21 janvier 2010, La Commune de Dieudonne verra sa population recensée. Tous les habitants de la commune sont concernés. Dès ce jour, vous recevrez donc la visite d'un agent recenseur.

Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour lui réserver le meilleur accueil. Il vous remettra deux questionnaires, l'un concernant votre logement, l'autre relatif aux personnes composant votre foyer. Lors de cette visite, il conviendra aussi avec vous du jour où il viendra récupérer les questionnaires.

QUEL VA ETRE VOTRE ROLE EN TANT QU'HABITANT ?

Vos réponses sont confidentielles et destinées exclusivement à l'INSEE, seul organisme habilité à les traiter, de façon anonyme, sans le nom ni l'adresse. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, l'agent recenseur peut vous y aider. Votre réponse est importante.

Pour que les résultats soient fiables, il est indispensable que chaque habitant remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

LES AGENTS RECENSEURS

Ils seront facilement identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figureront leur photographie et la signature de votre maire.

Madame DELPERDANGE Michèle a été désignée comme coordonnatrice communale de l'enquête de recensement.

Mesdames Chantal MARY et Martine SAVIGNAC seront agents recenseurs.



Mme DELPERDANGE



Mme MARY



Mme SAVIGNAC

URBANISME

Maintenant que la commune s'est doté d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U), l'urbanisme communal est régi par celui-ci.

En conséquence toute modification sur l'aspect extérieur de votre propriété ou sur les surfaces construites devra faire l'objet d'un dépôt de dossier en mairie.

Deux demandes sont alors possible :

Permis de construire (délai d'obtention maximum 2 mois)

Concerne tous travaux d'agrandissement ou de construction égaux ou supérieurs à une superficie de 20 m² :

- véranda
- agrandissement, combles aménagés
- garage, chalet, abri de jardin... etc

Déclaration préalable de travaux (délai d'obtention maximum 1 mois)

Concerne tous travaux d'agrandissement ou de construction inférieurs à une superficie de 20 m².

Concerne également toutes modifications de l'aspect extérieur :

- Toiture, vélux, ravalement, changement de fenêtres ou de volets, marquise,
- changement de portail, clôtures, piscine etc...

Une charte des couleurs de la Communauté de Communes du Pays de Thelle est disponible en Mairie.

Votre dossier complet déposé en mairie sera transmis à la DDE pour avis et ensuite accordé ou refusé par le service d'urbanisme de la commune.

Dans tous les cas n'hésitez pas à vous informer en mairie, nous sommes à votre disposition pour tout renseignement et pour toute aide concernant le dépôt de votre dossier.

DEMANDE DE PASSEPORT

A compter du 28 novembre 2008, les administrés devront déposer leur demande de passeport dans les communes dotées du nouveau dispositif de recueil de données.

Vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la mairie afin de connaître les modalités et la liste des communes équipées.

Dans notre secteur les villes de Chambly et Méru sont actuellement équipées.

NAISSANCES 2009 :

- BLANCHÉ-LUCIATHE Eden 11 février 2009
- COELHO Enzo 3 juillet 2009
- LESCURE Liam 1 août 2009
- NEDJAR Maylis 10 août 2009
- LACAILLE Dimitri 21 septembre 2009
- STROZYNSKI Charlie 17 novembre 2009



Aux familles et aux bébés, nous souhaitons joie et prospérité.

BAPTÊME CIVIL 2009, en Mairie de DIEUDONNE :

- FOY Meline 19 septembre 2009

MARIAGES 2009, en Mairie de DIEUDONNE :



- LEGRAND Frédéric et TRONEL Carine 25 avril 2009
- BLANDIN Adrien et SURDIAUCOURT Emilie 4 juillet 2009

Nous renouvelons aux époux tous nos vœux de bonheur et de réussite professionnelle.

DECES 2009 :

- VIS Jean 1 janvier 2009
- SPINOSI Marie, épouse VIS 16 janvier 2009
- BOURGEOIS Bernard 3 juillet 2009
- LECHANOINE Michel 22 août 2009
- PLANCHEZ Christian 11 septembre 2009
- MISSION Pierre 4 novembre 2009

Aux familles des défunts, nous renouvelons nos sincères condoléances.

RECENSEMENT MILITAIRE : concernant les jeunes gens et jeunes filles nés en 1994 :

Les jeunes gens et jeunes filles se feront recenser en Mairie

- nés en Janvier, Février, Mars 1994 au cours du 1^{er} trimestre 2010 ;
- nés en Avril, Mai, Juin 1994 au cours du 2^{ème} trimestre 2010 ;
- nés en Juillet, Août, Septembre 1994 au cours du 3^{ème} trimestre 2010 ;
- nés en Octobre, Novembre, Décembre 1994 au cours du 4^{ème} trimestre 2010.





INFOS PRATIQUES

ASSISTANTE SOCIALE

Notre Commune dépend du centre médico-social de CHAMBLY

158 rue Raymond Joly, 60230 CHAMBLY - Tél. : 03 44 10 72 70

En cas de besoin une assistante sociale vous recevra sur rendez-vous préalable.

POINT ACCUEIL RETRAITE

Caisse Retraite Assurance Maladie Nord-Picardie :

Pour obtenir Mme LEDENT Christiane, conseillère retraite, appelez le 06 80 36 11 72.

MISSION LOCALE DE LA VALLEE DE L'OISE

3 Square de la Libération 60100 CREIL, Téléphone 03 44 24 22 07

Jeunes de 16 à 25 ans, pour vos problèmes de mobilité, de santé, de stages, de CDD/CDI, CV, lettre de motivation, A.N.P.E, pour vous conseiller, pour vous accompagner, contacter la Mission locale.

ACCUEIL sur rendez-vous.

HOTEL DES IMPOTS :

17 rue Anatole France – 60110 MERU – Tél. : 03 44 22 88 10

Les horaires d'ouverture : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h30

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE par l'O.P.H.S.

Service réservé aux personnes âgées de 60 ans et plus.

Livraisons : directement à votre domicile du lundi au vendredi de 8h à 12h30.

Plateaux week-end livrés le vendredi et la veille des jours fériés.

Tarif : 7,32 € - Paiement mensuel par chèque ou prélèvement.

Direction des Services Prévention et Aide à la personne : 03 44 06 53 53

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE THELLE

Parents vous vous posez la question du mode d'accueil de vos enfants ?

Assistants maternelles vous désirez vous renseigner sur la profession ?

L'animatrice du relais oriente et met en relation les parents et les assistantes maternelles

Pour tous renseignements : 03 44 26 99 50

ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES (ADVJ)

Ce service d'aide aux victimes assure une permanence à Chambly et Neuilly en Thelle et vous aide si vous êtes victimes de vandalisme ou de dégradations, d'une agression, d'un vol, d'un cambriolage pour résoudre un problème d'assurance, recevoir une aide juridictionnelle, demander conseil avant d'engager une procédure.

Neuilly en Thelle le premier jeudi du mois de 14h00 à 17h00 en mairie

Chambly le troisième jeudi du mois de 14h00 à 17h00 à la Maison de la Solidarité

Vous pouvez également les joindre au téléphone au N° azur : 08 10 09 86 09

PASS THELLE BUS

Service de transport à la demande de la Communauté de Communes du Pays de Thelle

Les dessertes du Pass Thelle Bus sont les suivantes :

La gare de Chambly du lundi au vendredi de 6h00 à 9h00 et de 18h00 à 20h00

Les bourgs centres de Chambly et Neuilly en Thelle (centre et zones d'activités) et de Méru (centre)

de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

La piscine Aquathelle de Chambly du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 20h00

Les tarifs (en vente auprès du conducteur) – un ticket à l'unité 2,50 € - un aller et retour

4,00 € - un carnet de 10 tickets 15,00 € - un abonnement mensuel 50,00 €.

Pour réserver deux solutions (la veille avant 17h 00) :

Par téléphone au N° azur : 08 10 60 00 60

Sur internet : www.oise-mobilite.fr

PERMANENCES DES ELUS

Le Député de votre circonscription Mr Michel Françaix reçoit le samedi matin en mairie de Chambly sur rendez-vous. Tél. : 01 39 37 44 13

Le Conseiller Général de votre canton Mr Gérard Auger reçoit le vendredi matin en mairie de Neuilly en Thelle sur rendez-vous. Tél. : 03 44 26 86 66

Un discret mais généreux service rendu à la population

Depuis près de 20 ans, Monique Lriverend s'occupe de notre bibliothèque municipale. Elle a su faire du « petit coin lecture » d'origine, un vrai service culturel gratuit et de grande qualité. Patiemment, année après année, avec l'équipe de bénévoles qu'elle a su réunir autour d'elle, elle a fait grandir l'espace, l'a doté de services supplémentaires, a multiplié les temps d'accueil et les animations.

Aujourd'hui la bibliothèque, informatisée depuis 2001, possède près de 7 000 ouvrages en fond propre (livres, revues, livres audio, CD, DVD), 232 habitants y sont inscrits.

Pour tout ce temps passé, pour ce travail d'un niveau professionnel mais cependant offert gracieusement à la commune, Monique n'a jamais rien demandé.

Elle a décidé maintenant de prendre un peu de recul et de passer le relais à Martine Savignac qui assurera à présent la responsabilité de cette animation.

Merci pour tout Monique. Merci d'avoir créé et fait grandir ce lieu de vie, si précieux pour le village, pour les plus petits comme pour les plus grands.

Alain Tellier

BOUCLES DE DIEUDONNE

LES RÉSULTATS

Ils sont arrivés premiers avec une facilité déconcertante :

| | | | | |
|---------|---------|----------------|--------|--------------------------------------|
| Série A | Filles | 2002 | 450 m | ALBIER Julia |
| Série B | Garçons | 2002 | 450 m | DA CUNHA Tiago |
| Série C | Filles | 2001 | 550 m | CARAYON Maruschka |
| Série D | Garçons | 2001 | 550 m | GROMA Alexis |
| Série E | Filles | 2000 | 800 m | LABAT Auriane et GRAMMATICO Marie |
| Série G | Filles | 1999 | 900 m | ROLLAND Nolwenn |
| Série H | Garçons | 1999 | 900 m | HAUVILLE Hubert |
| Série J | Garçons | 1998 | 1100 m | LENCLAS Alexandre |
| Série K | Filles | 1993 | 1600 m | GROMA Pauline |
| Série L | Garçons | 1995 | 1600 m | TERRINE Nicolas |
| Série M | Garçons | 1993 | 1600 m | CHATRON Camille |
| Série N | Garçons | 1992 | 1600 m | GUEDON Keven et THUILIEZ Florian |
| Série O | Filles | Plus de 18 ans | 2400 m | CARRET Christine |
| Série P | Garçons | Plus de 18 ans | 2400 m | LENCLAS Harry |



Félicitations à tous les participants.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'activité annuelle de la bibliothèque s'est terminée avec la remise des récompenses aux jeunes candidats de notre jeu-concours sur « Le chocolat » le samedi 19 décembre autour du verre de l'amitié.

Le livre réalisé par les élèves de Grande Section et CE 2 est exposé et visible à la bibliothèque.

Vous y découvrirez les poèmes écrits par les enfants et les illustrations réalisées avec l'aide de l'illustratrice Caroline Flamant dont la venue a été organisée par la bibliothèque et financée par la mairie.

Une nouvelle année commence et durant le mois de janvier, vous aurez le plaisir de voir l'exposition « Canailles, loustics et autres garnements », de jeunes héros de bandes dessinées tous plus coquins et drôles les uns que les autres. Des bandes dessinées accompagneront cette exposition et pourront être lues sur place ou empruntées.

Nous prévoyons quelques animations pour l'année 2010 :

- Un atelier de MAO (Musique assistée par ordinateur)
- un atelier créatif de Pâques
- un spectacle de Contes
- une exposition sur « Le loup ».

L'équipe de la bibliothèque est à votre disposition ; n'hésitez pas à nous rendre visite si vous ne connaissez pas encore nos locaux.

Lundi : 16h30/19h00 – Mercredi : 14h00/17h00 – Samedi : 10h00/12h00

Nous rappelons que vous pouvez également effectuer cette visite virtuellement en allant sur notre blog grâce auquel vous découvrirez notre activité, nos animations, nos nouveautés mensuelles, nos coups de cœur, nos sites préférés. <http://www.bibliotheque-dieudonne.over-blog.com>

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Monique Lriverend

UN PEU D'HISTOIRE



La cloche de l'église de Dieudonne date de 1886. Elle a été fondue à Amiens par Lecull et Daperon, fondeurs de cloches renommés.

Les noms de ses parrain et marraine sont fondus avec elle : « **Louise Albertine** », inscription en relief sur le corps de la cloche.

L'an 1886, elle a été bénite par Mr l'abbé Bernard, curé de Puiseux et de Dieudonne et nommée Louise-Albertine par Mr **Albert** Dufay adjoint au Maire de cette commune et Mme **Louise** Adélaïde Laurent, épouse de Mr Antoine Huppe conseiller municipal, tous domiciliés à Dieudonne.

Les trois motifs fondus en relief autour du corps sous l'inscription de baptême représentent :

- L'emblème des fondeurs : écu et bannière portant l'inscription Lecull et Daperon à Amiens.
- Jésus en croix, Marie et ses compagnes le pleurant. Maisons de la cité en arrière-plan.
- Vierge à l'enfant couronnée et portant un manteau royal. Elle tient un glaive dans la main gauche. (photo ci-contre)

La précédente cloche était tombée du clocher et s'était fêlée en tombant. Une souscription fut ouverte pour installer une cloche neuve et le bronze de l'ancienne refondu pour fabriquer celle-ci.



Le traditionnel Marché de Noël organisé par l'Association, marque la fin des activités de l'année 2009. Malgré un nombre d'exposants moindre par rapport à l'année précédente, la journée a été festive. Les créateurs amateurs du village et de la région se sont donnés rendez vous pour exposer leurs produits. Cette année encore, nous avons été heureux d'accueillir un stand de l'École et du Centre de Loisirs. Nous remercions les exposants pour la qualité de leurs réalisations.

Les habitants de DIEUDONNE et des environs sont venus nombreux pour faire de cet événement, un moment d'animation conviviale.

Les enfants se sont retrouvés, pour écouter les contes racontés par Mesdames DA CUNHA et MAURIGEAU et se livrer à des activités manuelles. Le PERE NOËL est arrivé pour la plus grande joie de tous.

Cette année encore les lieux ont été décorés par les nombreux dessins réalisés par les élèves.

La gymnastique a repris ses activités avec un cours le mardi soir (pour tous renseignements, s'adresser à Mmes GAGNION et ROUSSEL).

Le mercredi soir, les membres du club de danse se retrouvent pour apprendre ou améliorer leur technique. Vous hésitez encore ? Passez un soir quand vous voulez pour essayer.



L'année 2010 verra l'organisation de :

- **Trois pétanques :** - Samedi 24/04 - Samedi 29/05 - Samedi 05/09
- **Deux lotos:** Loto de printemps dimanche 09/05 Loto d'automne (date à définir)
- **Une chasse aux œufs de Pâques :** le 14 avril
- **Une soirée Karaoké :** le 30 janvier
- **Une soirée jeu :** le 03/07

La sortie du club est prévue au Futuroscope les 5 et 6 juin 2010.

Je vous souhaite, au nom de l'ASLD, une bonne année 2010 et vous convie aux différentes manifestations que nous organisons.

La Présidente de l'ASLD Mary Chantal

CLUB DES AÎNÉS

La participation au marché de Noël marque la fin des activités de l'année 2009. Je remercie les adhérents qui ont participé à cette journée.

L'année 2010 commencera par notre traditionnel repas qui aura lieu le dimanche 17 janvier dans la salle polyvalente.

Puis nous organiserons un loto le dimanche 28 mars ainsi qu'une réunion pro confort le jeudi 22 avril.

Notre sortie d'été se fera au mois de juin.

Vous pouvez venir nous rejoindre, si vous le voulez, lors de nos réunions du jeudi les 14 et 28 janvier, 11 et 25 février, 11 et 25 mars, 8 et 22 avril, 6 et 20 mai, 3 et 17 juin à partir de 14h30 salle de la Mairie.

Le CAD vous souhaite une bonne et heureuse année

Michèle Delperdange et toute son équipe.

INFOS COMMUNALES

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE :

C'est en présence de la section des Anciens Combattants de Neuilly-en-Thelle et de leurs drapeaux accompagnée par les enfants de l'école que nous avons commémoré cette date importante dans l'histoire de notre pays.

Pour rendre hommage aux Combattants morts pour la France, les enfants dirigés par leurs institutrices ont chanté "La Marseillaise" et "Que sont devenue les fleurs". Un grand merci à tous.

NOEL DE LA MUNICIPALITE :

Père Noël fidèle au rendez-vous

Il faisait pourtant un temps à ne pas mettre un vieil homme dehors, ce vendredi 18 décembre 2009. Père Noël, à cheval sur les principes et les traditions était pourtant bien là, fidèle à notre rendez-vous annuel.

Les enfants étaient contents, ils ont bien chanté. Ils avaient été sages comme des images durant toute l'année, ils méritaient donc sans aucun problème le cadeau que nous leur avons commandé.

Merci aux membres de l'ASLD et aux Aînés pour la collation et la petite pochette de friandises proposées à nos enfants.

REPAS DES AINES :

La Municipalité invitera nos aînés le **dimanche 7 mars** au Corps de Garde à Neuilly-en-Thelle pour un repas dansant et musical.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS :

Nous vous proposons de nous retrouver pour le traditionnel nettoyage de printemps le **dimanche 28 mars à partir de 9h**. (Décalage d'une semaine en raison des élections régionales)

FETE DU VILLAGE 2009 :

Au programme : manèges pour les petits, stands de tirs et jeux forains traditionnels pour les plus grands. Mais aussi:

Samedi 12 juin : Les 8^{èmes} « Boucles de Dieudonne » :

Cette course pédestre, organisée par la mairie et ses fidèles partenaires attend tous ceux qui gardent en eux jeunesse et vitalité.

Les partenaires municipaux et associatifs, s'affronteront au moment de la Course des élus, à laquelle ils ont de plus en plus de mal à participer (le poids des années sans doute).

De plus cette année, le parcours est allongé de 27 cm. Mortel.

Dimanche 13 juin : Pique-nique, Ronde des Beaux Jours

La Mairie, en collaboration avec les membres des associations amies rescapés de la Course des élus, organise une petite randonnée pédestre et son pique-nique annuel.

HUITIEME FETE DE LA MUSIQUE :

Le lundi 21 juin la Mairie organisera sa huitième Fête de la Musique.

Nous rappelons que la seule vocation de cet événement culturel désormais incontournable est de réunir tous les amateurs ayant envie de se retrouver pour passer une soirée musicale. Musiciens, danseurs, équilibristes, solistes ou en groupes, confirmés ou non, tous peuvent s'associer à cette rencontre.

Une réunion de préparation sera organisée au cours du mois d'avril. N'hésitez pas à contacter dès à présent M Tellier, à la Mairie le vendredi soir si vous voulez vous associer à ce projet.



AGENDA

JANVIER 2010

Dimanche 17 janvier 12h00 : Repas de fin d'année du Club des Aînés

Samedi 23 janvier 18h00: Vœux du Maire

Samedi 30 janvier 18h00: Soirée Karaoké par l'ASLD

MARS 2010

Dimanche 7 mars : Repas des Aînés offert par la commune

Dimanche 14 et 21 mars : Elections Régionales

Dimanche 28 mars vers 9h00 :
- Nettoyage de Printemps organisé par la Mairie
- Loto de Club des Aînés

AVRIL 2010

mercredi 14 avril : Chasse aux œufs de Pâques

Samedi 24 avril : Tournoi de pétanque de l'ASLD

MAI 2010

Dimanche 9 mai : Loto de printemps de l'ASLD

Samedi 29 mai : Tournoi de pétanque de l'ASLD

JUIN 2010

5 et 6 juin : Sortie de l'ASLD au Futuroscope

Samedi 12 juin : Fête du village
Les Boucles de Dieudonné organisées par la Mairie avec le concours des associations

Dimanche 13 juin : Pique-nique organisé par la Mairie avec le concours des associations

Lundi 21 juin : 8^{ème}Fête de la Musique organisée par la Mairie avec le concours des associations